

Mantes-la-Jolie

manteslajolie.fr

magazine

49
Mai-Juin 2026



Énergie

Le solaire électrifie les bâtiments publics

CULTURE

Ludothèques :
le jeu est leur métier

ÉVÉNEMENT

Un casting XXL pour
la Fête de la Musique

PRÉVENTION

Attention aux risques
des baignades sauvages !

Suivez-nous

Facebook

@Ville de Mantes-la-Jolie

Twitter

@ManteslaJolie_

LinkedIn

Ville de Mantes-la-Jolie

Instagram

@mantes_la_jolie

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 22 JUIN 2026

19H | HÔTEL DE VILLE
MANTES-LA-JOLIE



SUIVRE LE CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT SUR



2 | — CONNECTÉS



Retrouvons-nous
sur Instagram

À découvrir sur  [manteslajolie.fr](https://www.manteslajolie.fr)



DEMANDES
ÉTAT CIVIL

Prenez un rendez-vous en ligne pour votre demande de carte d'identité ou de passeport.



ANNUAIRE DES
ASSOCIATIONS

Retrouvez à l'aide de mots-clefs les contacts de toutes les associations.



LA VILLE
RECRUTE

Découvrez en ligne toutes les offres d'emploi et de stages proposées par la Ville de Mantes-la-Jolie.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi & vendredi : 9h > 12h | 13h > 17h

Mardi : 9h > 12h | 13h > 17h

Nocturne jusqu'à 19h le mardi seulement à l'Hôtel de Ville

Jedi : 13h > 17h

Samedi : 9h > 12h

HÔTEL DE VILLE

31, rue Gambetta | 01 34 78 81 00

MAIRIE DE QUARTIER DU VAL FOURRÉ

1, rue La Fontaine | 01 34 00 16 16

MAIRIE DE QUARTIER DE GASSICOURT

1, place Paul-Bert | 01 34 78 99 99

Certaines démarches administratives nécessitent un rendez-vous (par ex : le dépôt de dossiers de mariage). Pour en savoir plus : **01 34 78 81 00**

Numéros utiles

Sous-Préfecture | 01 30 92 74 00

Point Information Tourisme | 01 34 78 86 60

Boutique Bus | 01 30 94 77 77

Sotrema | 01 30 98 36 40

Samu/Urgences | 15

Pompiers/Urgences | 18

Hôpital/Urgences | 01 34 97 42 92

Hôpital François-Quesnay | 01 34 97 40 00

Police/Urgences | 17

Police | 01 30 94 82 10

Police municipale | 01 34 78 83 80

Gendarmerie Nationale | 01 34 00 18 00



**Nous prenons
le temps du diagnostic
précisément pour que
nos priorités soient
les bonnes.**



Adama GAYE

Maire de Mantes-la-Jolie | Vice-Président délégué à l'Habitat
Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

Chères Mantaises, Chers Mantais,

Les premières semaines de ce mandat ont permis de mettre en place les instances municipales et d'adopter le budget de la commune. Ces étapes nécessaires sont désormais franchies.

Depuis plusieurs semaines, la majorité municipale est à l'écoute : dans les quartiers, auprès des associations, au contact des agents qui font vivre la Ville au quotidien. Ce travail de terrain n'est pas un préalable symbolique – c'est le fondement de chaque décision que nous prendrons. Chaque élu avance dans son domaine, rencontre les acteurs, analyse les besoins et prépare le déploiement d'actions concrètes et chiffrées. Nous prenons le temps du diagnostic précisément pour que nos priorités soient les bonnes.

Sur le plan des partenariats institutionnels, j'ai rencontré l'ensemble des autorités locales, départementales et régionales. Ces interlocuteurs sont désormais identifiés et mobilisés. J'ai également été invité à l'Élysée avec d'autres nouveaux maires, ainsi qu'au Sommet " Africa Forward ". J'ai également été élu Vice-Président délégué à l'Habitat au sein de Grand Paris Seine & Oise. Ces engagements traduisent la place que Mantes-la-Jolie entend désormais occuper pleinement au-delà de ses frontières. Le diagnostic est en cours. Les actions suivront – construites avec vous, pensées pour vous.

Hôtel de Ville

31, rue Gambetta | B.P. 1600 | 78201 Mantes-la-Jolie Cedex
maire@manteslajolie.fr

Ville de Mantes-la-Jolie

@ManteslaJolie_

mantes_la_jolie

@mantes_la_jolie

Directeur de la publication

Adama Gaye

Rédacteur en chef

Lydie Kobiela

Rédaction, photos, secrétariat de rédaction

Vanessa Chapelle, Andréa Bras

Marie-Cécile Leclercq, Marjorie Mongodin,

Ludovic Vincent

Photographe

Sebastien Dailleux

Conception

Alexandre Renault, Yann Barazer

Impression

Iropa

Direction de la Communication

et des Relations Publiques

Hôtel de Ville : 31, rue Gambetta

BP 1600, 78201 Mantes-la-Jolie cedex

communication@manteslajolie.fr

01 34 78 81 32

Vous souhaitez réagir aux articles
du magazine de Mantes-la-Jolie ?

communication@manteslajolie.fr





PRÉVENTION

Attention aux risques des baignades sauvages !

43% des noyades accidentelles ont concerné des enfants ou des adolescents de moins de 18 ans lors de l'été 2025, en France. Fin mai, c'est à Mantes-la-Jolie qu'un drame est venu rappeler les risques des baignades sauvages, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Au moment de boucler ce magazine, le 27 mai 2026, la noyade mortelle d'un adolescent dans la Seine, un jour de grande canicule, est venue illustrer cruellement la pertinence de la campagne de prévention de Voies Navigables de France. Entre les lacs, le stade nautique et la Seine, Mantes-la-Jolie regorge de lieux où la tentation de piquer une tête dans l'eau fraîche s'accroît en période de forte chaleur, en particulier chez les 12-25 ans.

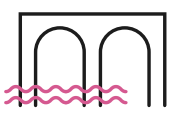
Lors de l'été 2025, en France, plus d'une noyade mortelle sur deux est survenue dans un plan d'eau ou un cours d'eau. Pour prévenir les enfants et leurs parents, Voies Navigables de France communique sur les risques encourus lors des baignades sauvages dans des cours d'eau ou des plans d'eau non aménagés, le long des berges, près des ponts ou des écluses. Relayée par la Ville, cette campagne de prévention va être affichée à proximité de 12 lieux proches de la Seine, des lacs et du stade nautique.





Plus d'infos


« 43% des noyades accidentelles ont concerné des enfants ou des adolescents de moins de 18 ans »


6 risques majeurs au bord de l'eau


- 

LE SAUT DEPUIS UN PONT OU UNE BERGE
- 

LES COURANTS ET ASPIRATIONS SOUS L'EAU
- 

LES BERGES NON AMÉNAGÉES
- 

LA FAIBLE VISIBILITÉ DANS L'EAU
- 

LES PLANTES AGRIPPANTES
- 

PASSAGE DE BATEAUX

Où se baigner en sécurité près de Mantes-la-Jolie ?

En dehors des piscines, le plan d'eau aménagé pour la baignade le plus proche de Mantes-la-Jolie se trouve à l'Île de Loisirs Boucles de Seine (Moisson). Depuis le 23 mai 2026, la baignade y est autorisée et surveillée les week-ends et jours fériés jusqu'à fin juin et tous les jours en juillet et en août, de 11h à 18h30. L'entrée est payante. Comptez 15€ pour une voiture contenant 5 personnes et 5€ l'entrée individuelle. [bouclesdeseine.iledeloisirs.fr](https://www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr)



ÉVÈNEMENT

Fête foraine

Du 29 mai au 7 juin, le Parc des Expositions Michel-Sevin de Mantes-la-Jolie accueille Mega Park, une fête foraine haute en couleurs. Entre manèges, feux d'artifice, parade K-pop et parade brésilienne, petits et grands trouveront leur bonheur. Plusieurs temps forts rythment l'événement, notamment des tarifs réduits sur les manèges le 29 mai et une offre spéciale le dimanche 7 juin : un ticket acheté, un ticket offert.

29, 30, 31 mai et 3, 5, 6, 7 juin
Parc des Expositions Michel-Sevin
Entrée et parking gratuits

ÉVÈNEMENT

Festival du jeu Mantes La Ludique

Organisé par **Le Royaume des Jeux** en partenariat avec **Cœur de Mantes**, Mantes La Ludique propose un week-end dédié aux jeux de plateau, cartes, jeux de rôle, figurines (Warhammer, Starcraft) et bien plus encore. Enfants, adolescents et adultes pourront profiter d'espaces adaptés à chacun et des animations en plein air avec des jeux en bois, des jeux d'adresse et de nombreuses activités (balades à poney, structures gonflables). Le festival sera également l'occasion de rencontrer des auteurs et des éditeurs de jeux venus présenter leurs prototypes et recueillir les avis du public.

Les 6 et 7 juin 2026
Samedi | 10h à minuit
Dimanche | 10h à 19h
Parc des Expositions Michel-Sevin | Entrée gratuite
☎ **01 74 58 13 22**
✉ **leroyaumedesjeux.mantes@gmail.com**

CULTURE

La scandaleuse !

À l'occasion du 150^e anniversaire de la disparition de George Sand, dit la " scandaleuse ", découvrez l'œuvre et la vie trépidante de l'écrivaine du 29 mai au 12 juin, à travers un atelier d'écriture, des lectures contées, une exposition et un club de lecture.

Du 29 mai au 12 juin
Médiathèque Georges-Duhamel
Gratuit | Sur inscription
☎ **01 34 78 80 01**
✉ **mediatheque.duhamel@manteslajolie.fr**



MUSIQUE

Festival International d'Orgue



Le Festival International d'Orgue 2026 s'immerge dans les couleurs de l'impressionnisme, à l'occasion du centenaire de la mort de Claude Monet. À chaque concert, les trois orgues de la Collégiale feront vibrer l'édifice grâce aux mains et pieds d'artistes venus de France, d'Allemagne, de Suisse et d'Angleterre. L'église Sainte-Anne de Gassicourt, récemment enrichie d'un nouvel orgue, offrira également un moment hors du temps. Certains concerts sont précédés d'une visite guidée de la Collégiale sur inscription :
✉ **reservation.patour@manteslajolie.fr**

Association Les Grandes Orgues de Mantes
Du 31 mai au 20 décembre
Tout public | Gratuit
🌐 **go-mantes.com**



Retrouvez
le programme
complet

Commerces de proximité, nouvelles adresses

Deux nouveaux commerces ont rejoint l'annuaire des adresses mantaises : "Café Floral by Anna" sur la place Armand-Cassan, en centre-ville, et la boulangerie "Caramel" et ses pâtisseries artisanales rue Ronsard, au Val Fourré.



« Cakes et cookies au milieu des fleurs »

Anna Wojcik-Seck est de retour. La fleuriste, déjà connue dans le quartier, a rouvert un magasin, en février, avec un concept développé à Mantes-la-Ville (72, avenue Jean-Jaurès). " Nous avons la chance d'y avoir un jardin que nous avons pu aménager et c'est comme ça que le café floral est né. Nous servons des cakes et des cookies, faits maison, au milieu des bonnes odeurs de nos fleurs à Mantes-la-Jolie. " Les clients viennent pour écouter les conseils d'Anna, sur la taille du bonzaï ou sur les plantes adaptées à la région. " La période des pivoines s'achève pour laisser place aux hortensias, " prévient Anna.

Café Floral by Anna

📍 11, place Armand-Cassan

☎ 01 30 92 53 38

📱 @anna.w.fleuriste

Du mardi au samedi de 10h à 18h.



« Tout est fait maison avec des produits bios »

Smail Hadoum a inauguré, le 20 mai sur la dalle du Val Fourré, une nouvelle boulangerie originale nommée Caramel. " Tout est fait maison avec des produits bios ", précise Najat Houhou, la responsable de l'équipe. " Nous proposons des petit-déjeuners, des brunchs... " explique le gérant. Au-delà des pains et pâtisseries traditionnelles, on y déguste des galettes orientales et des omelettes incomparables. " Nous avons voulu créer un endroit où les familles peuvent retrouver un peu l'ambiance des boulangeries tunisiennes, marocaines ou algériennes ", reprend Najat. Msemen, meloui et harcha, thé à la menthe, pâte à tartiner aux courges ou aux amandes attendent les gourmands.

Boulangerie-pâtisserie Caramel

📍 2, rue Pierre-Ronsard

☎ 07 58 58 34 31

Tous les jours de 5h30 à 22h.



SANTÉ

Jérôme Vialettes, conseiller mutualiste, reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier de Gassicourt (photo), du Val Fourré et à l'Hôtel de Ville.

Mutuelle communale : se soigner sans renoncer

Face à l'augmentation du coût des complémentaires santé et à un contexte économique parfois fragile, la mutuelle communale permet à chacun d'accéder à une couverture santé adaptée, à tarif négocié et avec un accompagnement de proximité.




Plus d'infos

Mutuelle communale

Informations et rendez-vous :

 mutuellecommunale@francemutuelle.fr

 francemutuelle.fr

 09 77 42 43 49

Plus de 400 Mantais sont déjà protégés par ce dispositif lancé en février 2026, ouvert à tous les habitants, sans condition de ressources ni limite d'âge. Familles, actifs, retraités ou personnes aux revenus modestes peuvent ainsi choisir une formule adaptée à leurs besoins et à leur budget, parce que la santé ne devrait jamais être un luxe.

Un rôle social essentiel

La mutuelle communale contribue à réduire le renoncement aux soins, lutte contre les inégalités d'accès à la santé et accompagne les habitants dans leurs démarches. Son rôle social est essentiel, son impact est aussi humain : grâce aux permanences, un lien de proximité se crée avec les habitants. Elles sont proposées du lundi au vendredi à la mairie de quartier du Val Fourré, à l'Hôtel de Ville et à la mairie de quartier de Gassicourt. Pour Claude, 79 ans, les bénéfices sont immédiats : " Grâce à ma souscription à la mutuelle communale, j'ai pu économiser 50 euros par mois. Cela a un vrai impact sur mon budget. Avec les conseils reçus, j'ai trouvé des garanties adaptées au bon tarif. " Même satisfaction pour Mohamed, 75 ans : " J'ai réalisé une économie de 70 euros par mois. Pendant l'entretien, j'ai pu déterminer mes besoins et trouver les garanties adaptées. " Brigitte, 65 ans, témoigne également : " Je n'avais pas les moyens de souscrire à une mutuelle classique. Ici, j'ai trouvé une formule abordable et je peux maintenant m'occuper de ma santé sans stress. "

« J'ai pu économiser 50 euros par mois. »

20 à 30% d'économie

Au-delà du soutien au pouvoir d'achat, 20 à 30 % d'économie possibles selon les garanties choisies, la mutuelle favorise aussi la prévention : information santé, ateliers bien-être, sensibilisation aux bons réflexes, accompagnement au dépistage.

Cérémonies commémoratives

Après le Souvenir des victimes et des héros de la Déportation le 26 avril (photo), la Ville a commémoré le 81^e anniversaire de la Victoire des Alliés, le 8 mai, en présence des élus, des anciens combattants, des associations patriotiques et des écoles Rousseau et Lachenal.



La fête du vélo, 2^{ème} édition réussie

Remise en état des vélos, rosalias, parcours pour les enfants, musique et bonne humeur pour célébrer la Petite Reine et encourager sa pratique... La deuxième édition de la Fête du vélo s'est déroulée samedi 16 mai sur la place du marché, au Val Fourré.





François Hollande au lycée Rostand

Lundi 18 mai, le maire Adama Gaye a salué François Hollande à son arrivée au lycée Jean-Rostand. L'ancien Président de la République est venu partager un temps d'échange avec des élèves autour des " grands enjeux démocratiques, citoyens et politiques contemporains ".



Des « éclats de nature » au Musée de l'Hôtel-Dieu

Les aquarelles d'Ariane Gaffuri (au centre de la photo) sont visibles, gratuitement, jusqu'au 31 mai 2026 au Musée de l'Hôtel-Dieu dans une exposition intitulée " Éclats de nature ". Un regard sensible sur la nature et le vivant qui a séduit les visiteurs, à commencer par Alice Avenel (à droite sur la photo), adjointe au maire déléguée aux Droits des femmes et des enfants venue assister au vernissage.



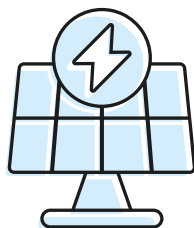
DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'énergie solaire électrifie les bâtiments publics

La mise en service des panneaux photovoltaïques sur le toit de la Halle Matisse et de l'Agora permet d'alimenter en électricité plusieurs bâtiments publics et de réduire à la fois la facture et les émissions de CO₂.

Avec une puissance de 341 kWc et une production annuelle estimée à 337 883 kWh, les panneaux photovoltaïques mis en service au mois d'avril sur le toit de la Halle Matisse vont fournir l'équivalent de la consommation électrique d'environ 75 foyers.

Une production équivalente à la consommation de 160 foyers



Une puissance de 341 kWc et une production annuelle estimée à 440 282 kWh

En ajoutant la production des panneaux de l'Agora, branchés depuis le mois de janvier, **la Ville fabrique l'équivalent de l'alimentation complète d'un lycée de taille moyenne en électricité, ou environ 160 foyers français (440 282 kWh/an)** grâce à ces deux installations. Elles pourraient permettre d'économiser plus de 2 millions d'euros sur 25 ans, dans l'hypothèse d'une hausse du prix de

l'électricité de 5% par an, pour un investissement de 414 000 euros (144 000 euros pour l'Agora, 270 000 euros pour la Halle). Avec la hausse du prix de l'électricité (+80% entre 2021 et 2023 pour les professionnels), ce premier pas vers l'autonomie pourrait vite devenir un levier essentiel pour préserver les finances municipales.

Antoine GERBER

9^e Adjoint

- Transition écologique
- Développement durable
- Espaces verts



“ Je me réjouis de l'installation de ce type d'équipement qui s'inscrit dans une logique de sobriété structurelle : produire localement une énergie renouvelable et maîtriser les consommations essentielles. Dans un contexte de coûts de l'énergie à la fois élevés et fortement soumis aux fluctuations du marché, ce choix permet de sécuriser durablement les finances publiques et de limiter l'exposition des habitants à ces variations. ”

« Un levier essentiel pour atteindre la sobriété énergétique. »



« Retour sur investissement en 8 à 10 ans »

" Une fois la convention d'autoconsommation collective établie, cette production permettra de couvrir intégralement la consommation électrique annuelle de plusieurs bâtiments publics. Il s'agit de réduire notre dépendance au réseau et nos charges de fonctionnement. D'un point de vue financier, le retour sur investissement est estimé entre 8 et 10 ans, après quoi l'énergie produite sera quasiment gratuite pour la collectivité ", confirme Alexandre Sas, Directeur de l'Aménagement du Territoire. L'autoconsommation collective permet à plusieurs participants (producteurs et consommateurs), situés dans un périmètre géographique défini, de partager l'électricité produite localement via le réseau de distribution public (réseau Enedis), sans nécessiter d'infrastructure dédiée.



" Au-delà de l'aspect économique, ce projet illustre concrètement l'engagement de notre collectivité en faveur de la transition énergétique ", reprend Alexandre Sas. " En produisant localement une énergie propre et renouvelable, nous contribuons à la réduction de nos émissions de CO₂ et donnons l'exemple sur notre territoire. "

Fort de ce premier succès qui répond aussi à des obligations réglementaires*, la dynamique va se poursuivre par l'identification d'autres bâtiments communaux susceptibles d'accueillir de nouvelles installations photovoltaïques.

* Le décret dit " éco énergie tertiaire " impose des objectifs de réduction de 40% de consommation d'énergie d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050, aux propriétaires et gestionnaires de bâtiments à usage tertiaire d'au moins 1000 m².

1ÈRE PARTIE

SAMSARA.W
LOW JAY

YOUSSOUPHA
DJBENS



12 | — DANS MA VILLE

FÊTE DE LA MUSIQUE

Un casting XXL pour un

La Ville de Mantes-la-Jolie revient avec une nouvelle édition de la Fête de la Musique qui s'annonce tout aussi festive et attendue que l'an dernier. Le Parc des Expositions Michel-Sevin accueillera notamment Youssoupha et DJ Bens pour une soirée placée sous le signe de l'énergie et du partage, avec un programme musical qui promet de faire vibrer une nouvelle fois le public.

Youssoupha

Le retour d'une plume incontournable

Youssoupha revient avec *Amour Suprême*, son nouvel album sorti en 2025. Fidèle à son style engagé, il mêle rap, gospel et influences africaines. Actuellement en tournée, il enchaîne les scènes en France et à l'international, entre nouveaux titres et classiques. À Mantes-la-Jolie, il promet une performance intense et riche en émotions pour la Fête de la musique 2026. Entre classiques et nouveautés, il continue de rassembler un large public sur scène.

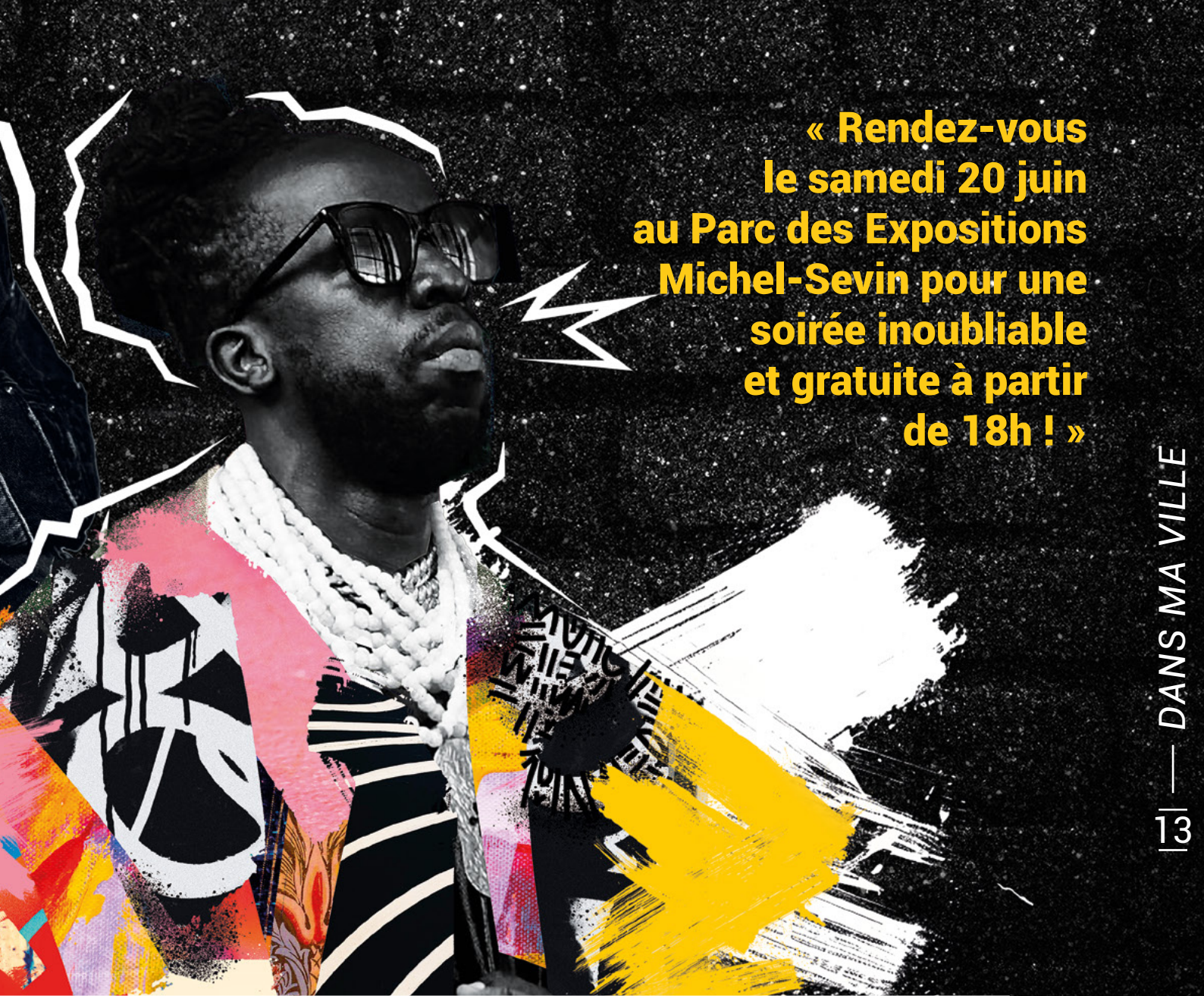
DJ Bens

Le phénomène des grandes scènes urbaines

DJ Bens s'impose depuis plus de dix ans comme l'un des DJs urbains incontournables en France. Habitué des grandes scènes et festivals, il enchaîne les tournées aux côtés des plus grands artistes. Reconnu pour ses sets explosifs mêlant rap et électro, il promet à Mantes-la-Jolie une performance intense et festive. Avec son émission sur NRJ et près de 240 dates par an, il parcourt toute la France pour des shows toujours plus énergiques.

Une première partie 100 % ambiance locale

Deux artistes locaux, **Samsara.W** et **Low Jay**, ouvriront les festivités au Parc des Expositions Michel-Sevin. Anciennement connue sous le nom de Jazzfruit, Samsara.W est une chanteuse et conteuse d'âme soul à la voix puissante et habitée. Sa musique parle de féminisme, confiance en soi, rage de vivre face au harcèlement, à la violence, à la pression du quotidien.



« Rendez-vous
le samedi 20 juin
au Parc des Expositions
Michel-Sevin pour une
soirée inoubliable
et gratuite à partir
de 18h ! »

ne soirée inoubliable !

Auteur, compositeur et interprète, Low Jay puise son inspiration dans ses expériences et son environnement pour proposer une musique authentique, entre mélodies intenses et textes sincères.

Ambiance, saveurs et convivialité

Tout au long de la soirée, plusieurs commerçants locaux proposeront aux visiteurs un véritable voyage culinaire avec des spécialités venues des quatre coins du monde. Entre deux concerts, chacun pourra profiter des stands (My Little Warung, Le Quai 21, Les Coulisses, Chez Amy, Mon P'tit Lait, Joud, Tricyclhop, La Terrine, Ma P'tite Cocotte, Le Mantais, Le P'tit 13, Le Pulpo et Le Bar de la Tour) et des associations mantaises (Association Antillo Guyanaise de Mantes et sa Région, Danza Ya, Magyar, Akwaba, Les Flamboyants des Îles). Tous les ingrédients seront réunis pour faire de cette édition 2026 un rendez-vous populaire et festif.



**Volkan
KARADEMIR**

Conseiller municipal
délégué en charge

- Événementiel
- Développement
touristique

“ La Fête de la musique ne doit pas seulement se vivre sur une scène, elle doit se vivre dans toute la ville. Cette édition s'inscrit dans une année de transition, mais aussi dans une ambition nouvelle : construire à Mantes-la-Jolie une fête plus participative, plus créative et plus rassembleuse, mettant à l'honneur nos commerçants, nos quartiers et toutes les sensibilités musicales, pour faire vibrer toute une ville dans un même esprit de partage. ”

Les copropriétés ont intérêt à se lancer rapidement

Lancée en novembre 2025, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) prévoit la réhabilitation de 342 logements sur 5 ans dont 112 en copropriétés situées dans le périmètre du centre-ville. Ewen Pelé, chargé d'opération de Citémétrie, animateur du dispositif, explique.

“ Quel est le bilan depuis le lancement de l'OPAH-RU ?

Ewen Pelé : " Entre novembre 2025 et le 20 mai 2026, 17 copropriétés, 10 bailleurs (propriétaires de 21 logements) et 18 propriétaires occupants ont pris contact avec Citémétrie pour des projets de réhabilitation. Parmi ces sollicitations, 9 n'entraient pas dans le cadre du dispositif. À ce stade, 22 visites techniques ont été réalisées pour établir des diagnostics et accompagner les projets. C'est encourageant, en particulier pour les copropriétés qui ont tout intérêt à lancer leurs projets rapidement. "

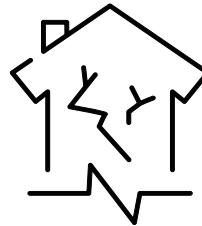
Pourquoi les copropriétés ?

Les projets en copropriété impliquent des décisions collectives votées en assemblée générale, ce qui peut allonger les délais, or le dispositif voulu par la Ville est programmé pour durer 5 ans. C'est pourquoi il est important d'anticiper le plus en amont possible : diagnostic technique, mobilisation des copropriétaires, inscription des travaux à l'ordre du jour... Pour les petites copropriétés gérées par un syndicat bénévole, nous proposons un accompagnement qui peut débuter par la structuration du syndicat. Après le diagnostic, nous élaborons un plan d'actions, nous accompagnons dans la consultation du maître d'œuvre, l'analyse des devis et leur conformité aux aides de l'Agence nationale de l'habitat jusqu'à la visite de fin de travaux qui précède le versement des subventions.

Quelle aide financière peuvent espérer les propriétaires ?

Nous sommes dans un secteur ancien, avec des bâtiments qui datent parfois du 19^e siècle et nécessitent des travaux importants. Dans ce cadre, les copropriétés peuvent bénéficier d'aides financières significatives. Le niveau varie en fonction de la situation de l'immeuble, de l'état de dégradation et des dispositifs mobilisés. Sur les situations les plus dégradées, ces aides peuvent couvrir une part importante du coût des travaux. À titre indicatif, une copropriété peut obtenir une subvention de l'ordre de

« Une aide de 35 à 50% des travaux de rénovation. »



342 logements à réhabiliter

sur 5 ans dont 112 en copropriétés situées dans le périmètre du centre-ville

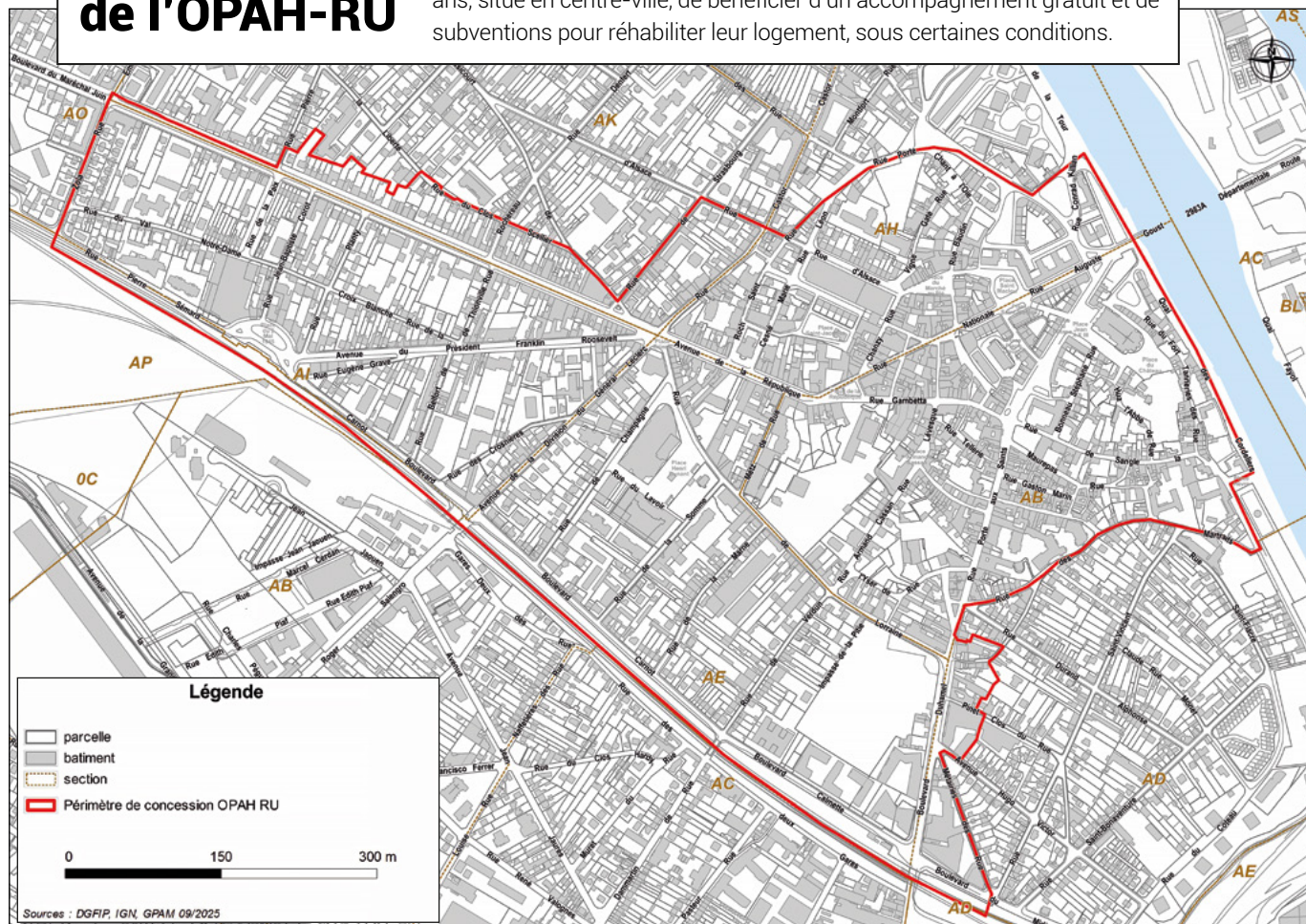
35% à 50% voir plus sur certaines situations spécifiques, permettant de réduire encore plus le reste à charge. Par ailleurs, le dispositif MaPrimeRénov' Copropriété permet également de financer des travaux de rénovation énergétique, avec des taux d'aide qui varient généralement entre 30 % et 45 % selon les performances atteintes. Enfin, sous conditions de ressources, les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'aides individuelles en complément. Chaque situation fait l'objet d'une étude personnalisée afin d'optimiser les financements mobilisables.



Ewen PELÉ Chargé d'opération Citémétrie

Le périmètre de l'OPAH-RU

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permet aux propriétaires, occupants ou bailleurs, d'un logement datant de plus de 15 ans, situé en centre-ville, de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de subventions pour réhabiliter leur logement, sous certaines conditions.



« **Citémétrie accompagne les particuliers, les copropriétés et les collectivités dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.** »

Citémétrie, un partenaire de la rénovation de l'habitat

Acteur de la rénovation de l'habitat depuis plus de 35 ans, Citémétrie accompagne les particuliers, les copropriétés et les collectivités dans leurs projets d'amélioration de l'habitat. Missionnée par la Ville de Mantes-la-Jolie dans le cadre de l'OPAH-RU, l'équipe informe, conseille et accompagne les propriétaires tout au long de leurs démarches, de la définition du projet à la mobilisation des aides financières. Son expertise repose sur des missions d'audit et de diagnostic, d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et de conseil, au service d'un objectif : faciliter l'accès à un habitat de qualité pour tous.

Pour en savoir plus ou vérifier votre éligibilité :

contactez CITÉMÉTRIE missionné par Mantes-la-Jolie pour vous accompagner dans vos démarches : ☎ **01 43 51 40 11** ✉ **opah.citemetrie@manteslajolie.fr**

Permanence sur rendez-vous à l'Office du Commerce :

☎ **4, place Saint-Maclou** | Tous les jeudis | 9h30 > 13h30 | 14h30 > 17h



Le jeu est leur métier

En plein essor, les ludothèques de la Ville sont animées par des passionnés du jeu qui transforment ce loisir en outil de lien social, de découverte et d'épanouissement pour tous les habitants.

Comme chaque mercredi ou presque, Adem, Dina et Wissale, trois adolescents âgés de 13 à 15 ans, sont installés à une table au sous-sol de la médiathèque Duhamel et écoutent les explications de Mariame, la ludotéquaïre. Elle les aide à lancer le jeu de société Shadow Hunters qu'ils ont choisi de découvrir aujourd'hui, pour changer de Mysterium, leur favori à l'unanimité. " On vient ici tout le temps, pour les mangas et les jeux ", confient-ils, déjà concentrés sur le plateau, les cartes et l'envie de démarrer la partie.

" L'espace jeux est l'un des plus fréquentés de la médiathèque, avec le rayon des mangas. Quand l'affluence est grande, on organise des rotations toutes les heures ", explique Jérôme, l'autre ludothéquaïre du lieu. Il poursuit : " C'est une passion et c'est devenu un métier, avec une formation spécifique. " Les missions sont variées, comme développer le fonds de jeux pour répondre à la soif de nouveautés et fournir les classiques jeux d'échecs, Skyjo, Splendor...

Développement cognitif, émotionnel et social

Reconnu comme un levier essentiel de développement cognitif, émotionnel et social, aussi bien pour les enfants que pour les adultes, le jeu sous toutes ses formes (société, construction, éveil, vidéo) est devenu une affaire très sérieuse. Les ludothèques sont accessibles gratuitement au Val Fourré (ludothèque Chopin), à Gassicourt (ludothèque Paul-Bert), en centre-ville (médiathèque Duhamel) et même hors les murs lorsque les ludothéquaïres participent aux événements du territoire.

Pensées comme de véritables lieux de vie, les ludothèques invitent à se retrouver, à partager un moment en famille ou entre amis, ou simplement à faire une pause dans un cadre paisible. En revanche, le prêt des boîtes de jeux n'est pas encore possible. Les joueurs doivent jouer sur place.

À l'espace jeux de la médiathèque Duhamel, les ludothécaires Mariame et Jérôme travaillent avec le renfort d'Idriss (au centre).

« **Quand l'affluence est grande, on organise des rotations** »

3 ludothèques où se retrouver

Ludothèque Chopin

📍 1, rue Frédéric-Chopin

☎ 01 34 78 98 85

Ouverte à tous les publics : enfants, adolescents, adultes et familles. Elle est accessible le mardi et le vendredi de 13h à 19h, le mercredi et le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Elle est fermée les lundis, jeudis, dimanches et jours fériés.

Ludothèque Paul-Bert

📍 1, place Paul-Bert

☎ 01 34 78 99 95

Elle s'adresse spécifiquement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte. Ouverte uniquement en période scolaire : le mardi et le vendredi de 13h30 à 19h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

L'espace jeux de la médiathèque Duhamel

📍 Square Briussel-Bourgeois

☎ 01 34 78 81 01

Ouvert à tous, le mardi et le vendredi de 13h à 19h, le mercredi et le samedi de 10h à 18h.



21 341

personnes ont fréquenté les ludothèques mantaises en 2025.

(10 292 à Duhamel, 8 478 à Chopin et 2 571 à Paul-Bert).





Nicolas Dubois

On croit connaître Mantes-la-Jolie. Ses rues, ses parcs, ses bords de Seine... Pourtant, juste sous nos yeux, une autre vie s'agite discrètement. Une chouette effraie au crépuscule, un renard au détour d'un chemin, un martin-pêcheur filant au-dessus de l'eau... C'est ce Mantois insoupçonné que le photographe Nicolas Dubois s'attache à révéler.



Protéger la nature commence souvent par une chose simple : apprendre à la regarder.

« Les gens ne soupçonnent pas tout ce qu'il y a autour d'eux. »

Ingénieur agronome de formation, spécialisé en écologie, ce Mantois passionné explore depuis plusieurs années la Ville et les espaces naturels du territoire à la recherche de ces instants rares. Appareil photo à la main, il capture une biodiversité que beaucoup croisent sans réellement la remarquer. Derrière chaque photographie se cachent patience, observation et connaissance du vivant. " *Il faut savoir où aller, à quelle heure, à quelle saison* ", explique-t-il. Comprendre les habitudes animales, apprendre à reconnaître les comportements, attendre parfois des heures... Pour Nicolas Dubois, photographier la faune sauvage, c'est avant tout apprendre à regarder autrement.

À travers ses clichés, il cherche surtout à recréer du lien entre les habitants et la nature qui les entoure. " *Les gens ne soupçonnent pas tout ce qu'il y a autour d'eux* ", souligne-t-il. Pourtant, oiseaux, mammifères et insectes partagent discrètement notre quotidien. " *Dès que l'on apprend à reconnaître le chant d'un oiseau, à observer un animal ou à comprendre ses habitudes, notre regard change. La nature devient soudain plus proche, plus vivante... et sa préservation devient une évidence.* "

Après une première exposition remarquée en 2024 au Musée de l'Hôtel-Dieu dans le cadre de *Mantes en Seine*, la Ville le sollicite à nouveau pour créer " *Le Mantois Sauvage* ". Présentée du 20 mai jusqu'au 20 septembre 2026, cette exposition gratuite et en plein air prend une nouvelle dimension avec de grands tirages photographiques installés sur trois sites emblématiques de la ville : le square Briussel-Bourgeois, le Jardin de Simples de la Collégiale et la ferme pédagogique.

Transformés pour l'occasion en galerie à ciel ouvert, ces espaces invitent les habitants à redécouvrir leur territoire à travers le regard du photographe. Chaque image raconte la beauté d'un instant, la fragilité d'un équilibre et la richesse d'une biodiversité locale encore méconnue. En prolongeant cette collaboration, la Ville affirme son engagement en faveur de la préservation de l'environnement et de la sensibilisation à la biodiversité locale.

Protéger la nature commence souvent par une chose simple : apprendre à la regarder.





LA FERME PÉDAGOGIQUE

Le havre de paix des animaux

C'est un vaste lieu un peu caché derrière le Parc des Expositions. Au bout de l'Île l'Aumône, au cœur d'un espace protégé où les ornithologues de toutes plumes et le photographe du " Mantois Sauvage " (lire page 18), Nicolas Dubois, aime à observer la faune, la Ferme pédagogique propose des visites libres, à des horaires restreints, pour découvrir les 350 animaux qui vivent là en toute quiétude.

Deux fois par an, la tonte des moutons

Les animaux de la ferme sont chouchoutés par une équipe de 5 agents chargés de nourrir vaches et cochons, poules et lapins, chèvres et moutons... Attentifs au bien-être animal, ils fabriquent des cabanes, entretiennent les enclos, surveillent les naissances, avec bonheur, et comptent les décès, avec fatalité.

Deux fois par an, le public est convié à la tonte des moutons. La prochaine est déjà programmée le 15 octobre. De la ferme pédagogique jusqu'à l'observatoire ornithologique, il y a 21 hectares à explorer. La promenade dans les allées ombragées, gratuite, est l'occasion de partager sans dégrader (le pique-nique est interdit) ce havre de paix des animaux. On peut aussi y croiser écureuil, chevreuil, sanglier, renard et lapin de garenne.

Ferme pédagogique

📍 Allée des Îles Éric-Tabarly ✉ fermepedagogique@manteslajolie.fr

Hors vacances scolaires | Visites libres et gratuites | Mercredi : 10h > 16h | Dimanche : 14h > 18h30 | Jusqu'au 1^{er} novembre

Vacances scolaires (du 5 juillet au 1^{er} septembre) | Lundi au vendredi : 10h > 15h30 | Dimanche : 14h > 18h30

Groupes (écoles, maisons de retraite, IME...) | Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur réservation.



Invitation au jardin partagé

À proximité de la ferme pédagogique, les membres de l'association *Les Jardiniers du Val de Seine* cultivent un jardin depuis plus d'une vingtaine d'années. Trois matinées par semaine (les mardis, jeudis et samedis), ils sont une dizaine parmi les 70 adhérents à venir entretenir le potager et à animer des ateliers comme celui que Robert Woelfle a organisé à l'occasion de la Fête de la nature.

☎ 01 30 98 66 85

✉ Lesjardiniersduvaldeseine@gmail.com

Le camion itinérant du Break Aidant s'arrête à l'Hôpital

Nouveau dispositif, le camion du Break Aidant a commencé à sillonner les départements des Yvelines et du Val-d'Oise pour aller à la rencontre des aidants accompagnant un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap.

De nombreux aidants ne connaissent pas les dispositifs existants ou n'ont pas le temps de rechercher de l'information. Le projet Break Aidant vise à aller directement à leur rencontre dans les lieux de vie du quotidien afin de leur apporter écoute et informations sur leurs droits et les dispositifs existants, voire une orientation vers les structures adaptées à leur situation. Ce nouveau service de proximité vise à aller en particulier dans les territoires moins pourvus en dispositifs d'accompagnement, comme les zones rurales ou non couvertes par une plateforme d'accompagnement et de répit et les quartiers prioritaires. Dans les Yvelines, il a commencé son itinéraire à Jambville le 18 mai et s'arrête à Mantes-la-Jolie, sur le



parvis de l'hôpital, vendredi 5 juin 2026 (13h30 > 17h) et le 24 juillet sur le marché du Val Fourré.

SOIRÉE INFOS MOBILITÉ JEUNES
POUR LES 16-25 ANS : TON AVENIR SANS FRONTIÈRES !

DÉCOUVRE TES OPPORTUNITÉS :

- Volontariat international
- Études à l'étranger
- Bourses et financements
- Stages et emploi

VENDREDI 12 JUIN 2026
18h - 21h
À L'AGORA, MANTES-LA-JOLIE

254, boulevard du Maréchal-Juin

VACANCES OUVERTES | eurodesk | YCID | Label information jeunesse | Mantes-la-Jolie

JEUNESSE

Tout savoir sur Erasmus...

Vendredi 12 juin à l'Agora, de 18h à 21h, une soirée " Infos Mobilités Jeunes " est organisée pour inviter les 16-25 ans à découvrir les opportunités pour étudier, voyager, faire un stage ou s'engager en France ou à l'étranger. Erasmus+, Service Civique, volontariat, aides au départ, témoignages et conseils personnalisés permettront à chacun de construire son projet et d'ouvrir son avenir sans frontières.

✉ jeunes@manteslajolie.fr

☎ 01 34 00 10 00

CÉRÉMONIE

MERCREDI 27 MAI

Journée nationale de la Résistance
9h30 | Stèle de la Résistance à Mantes la Ville | Gratuit | Tout public

LUNDI 8 JUIN

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
10h20 | Parvis de l'Hôtel de Ville | Gratuit | Tout public

JEUDI 18 JUIN

Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940
10h30 | Parvis de l'Hôtel de Ville | Gratuit | Tout public

SORTIE

29 MAI AU 7 JUIN

Fête foraine
Parc des Expositions Michel-Sevin | Tout public | Entrée gratuite

6 & 7 JUIN

Festival du Jeu " Mantes La Ludique "
Samedi | 10h > minuit
Dimanche de 10h > 19h
Parc des Expositions Michel-Sevin | Tout public | Gratuit

CULTURE PATRIMOINE

TOUS LES JEUDIS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Jam Session – Scènes ouvertes et Animations musicales
18h > 23h30 | Espace Brassens | Tout public | Gratuit

JUSQU'AU 31 AOÛT 2026

Exposition " Office de Tourisme du Val Fourré " | Musée de l'Hôtel-Dieu | Tout public | Gratuit

VENDREDI 29 MAI

Concert " DJ Lord Funk et Cut Killer "
20h30 | Espace Brassens | Tout public
Payant sur réservation
✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr
☎ 06 42 76 51 19

29 MAI AU 30 JUIN

George Sand la scandaleuse !
Atelier, exposition, lecture...
Médiathèque G.-Duhamel Ados/Adultes | Gratuit sur inscription
✉ mediatheque.duhamel@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 81 01

DIMANCHE 31 MAI

Festival International d'Orgues
15h | Visite découverte de la Collégiale
16h | Concert Maximilien Luce sur les trois orgues | RDV Parvis de la Collégiale | Tout public | Gratuit | Visite sur inscription
✉ reservation.patour@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 86 60

29 ET 30 MAI, 4, 5 ET 6 JUIN

Casting pour un spectacle

Rencontre avec les artistes du Groupe Déviation pour la création d'un spectacle sur le Val Fourré | 14h > 18h | Tour Véga, appartement au RDC (2 rue Archimède) Gratuit | Tout public

✉ labo.deviation@gmail.com

☎ 01 30 33 22 65

SAMEDI 6 JUIN

Les 30 ans de la mort de Jawad

Journée | Barbecue devant la fresque (rue du Dr Schwob) | 19h | Projection du documentaire "Presque libres" d'Olivier Bertrand au centre culturel Le Chaplin

Théâtre " Le songe d'une nuit d'été "

20h30 | Espace Brassens | Tout public dès 13 ans | Payant sur réservation

✉ billetterie.leb@manteslajolie.fr

☎ 06 42 76 51 19

MERCREDIS 10 ET 24 JUIN

Ateliers dessin " Croque ta ville "

14h30 > 16h30 | Médiathèque G.-Duhamel | 8 > 12 ans | Gratuit sur inscription ✉ mediatheque.duhamel@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 81 01

SAMEDI 13 JUIN

Ateliers " Dés livres "

10h > 12h | Médiathèque G.-Duhamel Enfants dès 3 ans | Gratuit

Spectacle " Des jardins et des hommes "

15h | Théâtre de Verdure Tout public | Gratuit

Ciné-soupe

19h > 21h30 | Médiathèque G.-Duhamel Ados/Adultes | Gratuit sur inscription

DIMANCHE 14 JUIN

Festival International d'Orgues

Concert d'ouverture sur les trois orgues 16h | Collégiale | Tout public | Gratuit

Visite guidée " Le VF se balade "

15h30 > 17h30 | RDV devant la patinoire Tout public dès 6 ans | Gratuit | Inscription conseillée ✉ reservation.patour@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 86 60

LUNDI 15 JUIN

Conférence " Le Mantois Sauvage "

18h30 > 20h | Espace Brassens Tout public | Gratuit | Inscription conseillée ✉ reservation.patour@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 86 60

17 & 27 JUIN

Ateliers dessin " Couverture de livre "

10h > 11h30 | Médiathèque L.-Aragon 17/06 | 6 > 8 ans | 27/06 | dès 9 ans Gratuit sur inscription

✉ mediatheque.aragon@manteslajolie.fr

☎ 01 34 78 99 88

SAMEDI 20 JUIN

Lectures musicales

11h > 12h | Médiathèque L.-Aragon 0 > 6 ans | Gratuit sur inscription

✉ mediatheque.aragon@manteslajolie.fr ☎ 01 34 78 99 88

Conte aborigène suivi

d'une présentation du didgeridoo

14h30 | Médiathèque G.-Duhamel Tout public | Gratuit

20 AU 27 JUIN

Portes ouvertes et expositions

" Still Becoming " par Yujoo Hong et " Travaux des élèves "

10h > 17h | Centre municipal d'arts Abel-Lauvray | Tout public | Gratuit

DIMANCHE 28 JUIN

Concert de l'Ensemble Vocal du

Mantois 17h > 18h30 | Église Sainte-Anne de Gassicourt | Payant sur réservation | Infos ✉ chorale.evm@free.fr ☎ 06 31 61 00 32

SPORT

SAMEDI 30 MAI

Mantaisport – Mant'Fit

11h > 16h30 | Place du marché du Val Fourré | Tout public | Gratuit sur inscription

✉ ds@manteslajolie.fr

☎ 01 34 78 99 26

VENDREDI 5 JUIN

Mantaisport – Conférence " Nutrition sportive : Performance & santé "

20h > 22h | Salle A | Agora Tout public | Gratuit sur inscription

✉ ds@manteslajolie.fr

☎ 01 34 78 99 26

6 AU 27 JUIN

Coupe des Nations Mantaises

6 juin : Cérémonie d'ouverture dès 14h | Stade Jean-Paul David Gratuit | Tout public

DIMANCHE 7 JUIN

Course cycliste " La convergence "

Départ 5h50 | Parvis de la Collégiale Tout public | Gratuit | Infos et inscriptions ✉ collectifvelodumantois@mailo.com

SANTÉ

VENDREDI 19 JUIN

AVC : Information, dépistage et prévention

9h > 16h | Parvis de l'Hôtel De Ville Gratuit | Sans rendez-vous

Formation aux gestes

de premiers secours

9h > 17h | Agora | Gratuit | Sur inscription

✉ polesante@manteslajolie.fr

SOCIAL

VENDREDI 29 MAI

La Fête des Voisins

18h > 21h | Fondation PSG - École Rouge et Bleue | Av. Albert-Camus Tout public | Gratuit sans inscription

MERCREDI 3 JUIN

Opération " Quartier propre "

13h30 > 17h | RDV devant l'école Matisse | Tout public | Sur inscription à l'accueil du CVS ou ☎ 01 30 33 00 33

VENDREDI 12 JUIN

Mantes-en-Talent

16h30 > 21h30 | CVS de Gassicourt Tout public | Informations

☎ 01 34 78 99 70

JEUDI 18 JUIN

Barbecue suivi d'une visite du jardin " Les Potes Âgés "

12h > 17h | CVS Peintres-Médecins Tout public | 3,60€/pers | Inscription à l'accueil du CVS dès le 8 juin ou

☎ 01 30 33 00 33

ENVIRONNEMENT

SAMEDI 13 JUIN

Café réparation

17h > 19h | Centre culturel Frédéric Chopin - Audrey Fleurot Gratuit | Tout public

MERCREDI 17 JUIN

Fête de l'Environnement

17h > 20h | Place du Marché du Val Fourré | Tout public | Gratuit



Scan pour retrouver tous les événements
manteslajolie.fr



HISTOIRE

Crédit photos
© Archives municipales

La Tour Saint-Martin, témoin discret du Moyen Âge

Au 44, rue des Martrais, un vestige discret continue de raconter, à lui seul, une page mouvementée de l'histoire locale : la Tour Saint-Martin. C'est l'un des rares fragments conservés de l'ancienne enceinte urbaine médiévale, un témoignage précieux des transformations militaires qu'a connues Mantes-la-Jolie au cours du Moyen Âge.

Pour découvrir
la Tour Saint-Martin :
📍 44, rue des Martrais

Ses fondations pourraient remonter au XIII^e siècle. Des ordres royaux sont donnés en 1351 puis en 1356 pour renforcer les défenses urbaines, peu de temps après qu'Édouard d'Angleterre se soit emparé de la Ville et l'a cédée au roi de Navarre. C'est à ce moment-là que la Tour aurait été une première fois remaniée.

Emblématique de la présence anglaise au XV^e siècle

Elle prend toute son importance durant la période de l'occupation anglaise (1419 - 1449) pour répondre à une nécessité stratégique : surveiller les axes reliant Paris et Chartres. À ce titre, elle s'inscrit parmi les monuments emblématiques de la présence anglaise en Normandie au XV^e siècle aux côtés, notamment, du Vieux Palais de Rouen.

L'édifice aurait été élevé aux dépens des habitants de Mantes, mobilisant des maçons locaux contraints de travailler pour le pouvoir anglais. Sur le plan architectural, la Tour présente des caractéristiques défensives typiques de son époque. Ses canonnières, par exemple, évoquent celles visibles sur les portes des enceintes urbaines anglaises de Winchester ou de Southampton, révélant une influence directe des modèles militaires d'outre-Manche. Elle peut également être comparée à d'autres structures fortifiées, renforcées au cours du XV^e siècle, comme le château de Beynes dans les Yvelines ou l'enceinte d'Harfleur en Seine-Maritime.

Circuit des remparts

Visites guidées de 2 heures | **26 juillet** 14h30 > 16h30 | **9 août** 14h30 > 16h30 | Plein tarif : 9€ | Tarif réduit : 4,5€
Tout public dès 6 ans 📞 01 34 78 86 60 ✉ reservation.patour@manteslajolie.fr

MANTES-LA-JOLIE : CAP SUR L'AVENIR, AVEC TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Prendre les rênes d'une ville, c'est d'abord assumer ce qu'on y trouve. C'est exactement ce que nous avons fait lors du Conseil municipal du 20 avril dernier, avec sérieux et transparence.

Le budget primitif 2026 que nous avons voté n'est pas le nôtre. Il a été préparé par la précédente majorité, dans un cadre légal qui nous imposait son adoption avant le 30 avril 2026. Le Conseil municipal d'installation du 28 mars, nous a donné que quelques semaines pour prendre nos marques – bien trop peu pour y insuffler les priorités de notre liste citoyenne. Nous avons donc fait le choix de la responsabilité : assurer la continuité financière et juridique de la commune, plutôt que de précipiter des choix structurants qui méritent réflexion. Nous l'assumons pleinement et le disons clairement aux Mantaïses et aux Mantaïs.

Ce que nous ne pouvons pas accepter, en revanche, c'est de laisser croire que la situation financière héritée serait aussi saine qu'on a bien voulu nous la présenter. Le travail engagé sur le budget supplémentaire nous révèle déjà des réalités que nous devons traiter avec rigueur. Nous ferons preuve, sur ce point comme sur tous les autres, d'une transparence totale. Les Mantaïs méritent une vérité budgétaire, pas une communication flatteuse.

Sur la fiscalité, notre position est simple : les taux n'augmentent pas en 2026.

Nous travaillons actuellement sur des chantiers qui seront structurants pour notre ville – écoles, infrastructures sportives, espaces publics, environnement – pour améliorer le quotidien des Mantaïs. Nous présenterons prochainement un calendrier

de nos priorités aux mantaïs. Des priorités portées devant vous pendant la campagne, qui se traduiront par des premières mesures concrètes dans le budget supplémentaire du 22 juin 2026.

Le budget primitif 2027, sur lequel nous travaillons déjà, marquera quant à lui le véritable déploiement de notre projet pour Mantes-la-Jolie : le quotidien des habitants, les quartiers, la jeunesse, les services de proximité.

Nous n'avançons pas à coups d'effets d'annonce. Nous avançons avec méthode, honnêteté et le souci constant de l'intérêt général. Mantes-la-Jolie le mérite.

Groupe Debout pour Mantes

NOTRE GROUPE A VOTÉ CONTRE LE BUDGET PRÉSENTÉ PAR LA NOUVELLE MAJORITÉ AU DERNIER CONSEIL

Pour les Mantaïs, pour la bonne gestion financière que notre équipe a laissée et qui a été reconnue et valorisée par la majorité actuelle, un budget se doit d'être sincère, exemplaire et transparent.

D'abord, les économies annoncées interrogent. Plus d'un million d'euros d'économies sont affichés sur les dépenses d'énergie, alors que les prix du gaz et des carburants restent fortement sous tension. De même, il est prévu d'investir près d'un million d'euros dans de nouveaux véhicules, incohérent avec, en même temps, la prévision de baisse de moitié de la consommation de carburant. La sincérité budgétaire n'y est pas.

Ensuite, dans un contexte où chaque euro public compte, les élus doivent être exemplaires. Pourtant, ce budget prévoit un doublement des crédits de formation des

élus, à un niveau inédit. Nous soutenons la formation des élus, mais il ne nous paraît pas justifié d'augmenter ces dépenses, aux frais de la ville et de ses habitants, alors que les élus ont avant tout vocation à consacrer leur temps et leur énergie au service de la ville et de ses habitants. Là encore, l'exemplarité fait défaut.

Enfin, les promesses formulées pendant la campagne ne figurent pas dans ce budget. Interrogée, la majorité renvoie à un budget rectificatif plus tard dans l'année. Une question demeure : comment ces engagements seront-ils financés ? Par davantage d'endettement, moins de services publics, plus d'impôts ou l'abandon de certains engagements ? La transparence n'est pas au rendez-vous. Pour notre part, nous avons pris un engagement clair en 2022 : ne pas augmenter les impôts. Cet engagement a été tenu. Nous refuserons toujours que le portefeuille des

Mantaïs devienne la variable d'ajustement des choix budgétaires de la municipalité.

À l'heure où les incertitudes financières pèsent sur notre commune, notre ville mérite un budget responsable. C'est pourquoi nous avons voté contre ce budget. Nous continuerons à défendre ce qui a guidé notre action : une ville bien gérée, des investissements utiles et une fiscalité maîtrisée.

Vous pouvez compter sur nous.

Groupe Mantes Avant Tout ☎ generationsmanteslajolie@gmail.com

LE QUOTIDIEN DOIT RESTER AU CŒUR DES PRIORITÉS

À Mantes-la-Jolie, les habitants attendent beaucoup de cette nouvelle mandature. Les annonces présentées ces derniers mois ont suscité de nombreuses attentes dans tous les quartiers.

Mais une ville n'avance pas uniquement à travers des promesses. Elle avance lorsque les projets sont pensés dans la durée, financés, suivis et réellement utiles au quotidien des habitants.

Car le quotidien reste essentiel : des rues propres, des espaces publics entretenus, des équipements accessibles, des commerces qui vivent, des lieux adaptés aux familles, aux jeunes et aux seniors.

Ces dernières années, plusieurs transformations ont permis d'améliorer certains quartiers et de redonner une nouvelle dynamique à notre ville.

Cette exigence doit continuer à guider les choix à venir, avec une attention particulière portée à la cohérence entre les annonces faites et leur réalisation concrète.

La jeunesse mérite également mieux que des effets d'annonce. Elle a besoin de perspectives, d'équipements adaptés, d'espaces pour s'engager, créer, pratiquer le sport, accéder à la culture et construire son avenir dans tous les quartiers de la ville.

Nos associations, nos acteurs culturels, éducatifs et sportifs jouent aussi un rôle essentiel dans l'équilibre et la vitalité de Mantes-la-Jolie. Ils doivent pouvoir continuer à agir avec stabilité, reconnaissance et visibilité.

Une ville se juge aussi à la manière dont ses habitants la vivent chaque jour. Le cadre de vie, la proximité, la qualité des services publics et

l'attention portée aux réalités du terrain sont des enjeux majeurs pour l'avenir de Mantes-la-Jolie.

Jamila EL BELLAJ Groupe Agir pour Mantes ☎ groupeagirpourmantes@gmail.com

LA VILLE DE
MANTES-LA-JOLIE
PRÉSENTE

FÊTE DE LA
MUSIQUE

SAMEDI 20 JUIN 2026
PARC EXPO . 18H > 00H

1ÈRE PARTIE

SAMSARA.W X LOW JAY
DJBENS X YOUSSEUPHA



2026 © Ville de Mantes-la-Jolie

manteslajolie.fr
in f ▶ @ X

RESTAURATION
SUR PLACE

CONCERTS
GRATUITS

 Mantes
la Jolie